

L'ADRISE EN APPELLE AU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Monsieur le Président,

Suite au courrier que vous avez reçu de madame Ségolène Royal, il ne fait plus aucun doute que l'issue du dossier de l'UTV 65 est entre vos mains ainsi qu'elle vous le rappelle. La stratégie de gestion des déchets est une responsabilité pleine et entière qui incombe au département, le SMTD n'agissant que comme maître d'ouvrage dans le cadre d'une mission que lui avait confiée en 2010 par feu le Conseil Général.

Il y a donc cinq ans que la décision a été prise de retenir le TMB pour traiter les déchets, une éternité si on s'en réfère à l'évolution des technologies depuis lors et de la prise de conscience de la notion de développement durable. En l'absence de retours d'expérience sur cette technologie, cette décision a été prise en fonction des connaissances de l'époque à savoir les documents et les arguments particulièrement séduisants des promoteurs Vinci et Véolia.

Lorsque vous avez été élu en 2011, le dossier de l'UTV vous est échu et vous avez, en bon républicain, assumé la continuité des engagements de votre prédécesseur, y compris celui de l'UTV en respectant l'engagement pris avec le SMTD. Mais au fil du temps les problèmes se sont accumulés dans les autres installations de même nature mettant en cause la fiabilité de cette technologie. Les associations d'opposants se sont créées multipliant les mises en garde et mettant à disposition les compétences qui leur avaient permis d'aboutir à la certitude que la solution retenue n'était pas la bonne. Malgré les assurances qu'a pu vous donner le président du SMTD, nous ne doutons pas que ces éléments ont pu contribuer à faire vaciller vos certitudes. Lors de votre élection au Conseil Départemental, et sur une demande d'un conseiller départemental nouvellement élu, vous avez eu le courage de commanditer une expertise pour lever les doutes d'un nombre de plus en plus croissant d'élus sur ce dossier. On connaît la suite...

Aujourd'hui, on ne peut plus dire je ne savais pas ! Votre sens supérieur de l'intérêt général doit vous donner le courage et la sagesse de renoncer à engager les riverains, les contribuables et vous-même dans une aventure calamiteuse et une impasse prévisible.

Ainsi que vous y invite madame Ségolène Royal, il est temps de réviser la stratégie de gestion des déchets du département en optant pour un dispositif de tri à la source performant qui bénéficiera, de plus, des aides publiques. Sans perdre de temps plus encore, cette solution accompagnée d'une réelle politique ambitieuse de réduction des déchets donnera des résultats plus rapidement que la construction d'une UTV qui ne serait, au mieux, opérationnelle qu'en 2019, et qui plus est, sans impacts désastreux sur l'environnement et dans des conditions financières plus avantageuses.

Mais au-delà de l'élu, du gestionnaire, nous voudrions nous adresser à l'homme que vous êtes : vous avez une responsabilité envers la génération actuelle mais plus encore à l'égard des suivantes : pour ne pas laisser votre nom attaché à cette marmite du diable, pour permettre à votre petite fille de vivre heureuse dans un environnement préservé au pied de nos chères montagnes, et pour éviter qu'un jour elle ne vienne vous asséner cette terrible question : C'est toi qui a fait ça Papy ? Ne laissez pas commettre l'irréparable !

Soyez assuré, dans ce cas, que le collectif des opposants à l'UTV 65 que nous représentons sera alors à vos côtés pour vous soutenir.